

Edito



Après un 1^{er} semestre 2007 marqué par la fin des relogements d'un des bâtiments de la Pourpre, c'est maintenant plus de 50% des habitants de l'îlot qui ont déménagé depuis 2004 dont plus de 50 jeunes qui ont pu ainsi accéder à leur premier logement.

Pour les 70 familles qui attendent encore un logement, les équipes sur le terrain sont mobilisées et attentives, dans un contexte difficile de manque de grands logements.

Cet été, c'est une étape importante qui va être franchie avec le démarrage des travaux d'aménagement de la nouvelle Croix Petit.

Le terrain de foot va être déplacé. Les chemins piétonniers vont être déviés temporairement le temps de la remise en accès de la passerelle qui sera à nouveau accessible par l'escalier pour la rentrée scolaire.

Dès septembre démarrera également la déconstruction de la Croix Petit Pourpre.

Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre afin de minimiser la gêne occasionnée par les travaux.

Et bien-sûr, l'Espace accueil Croix Petit reste ouvert durant tout l'été pour vous informer et vous aider.

Dominique Lefebvre
Maire de Cergy,
Président de la Communauté
d'agglomération de Cergy-Pontoise

actualités

Des solutions à vos problèmes...

Installé au 4 Chênes d'Or, le bureau d'accueil d'Osica (Organisme social immobilier de la Caisse des dépôts, ex-Scic Habitat Île-de-France) poursuit son travail de gestion du quotidien avec les habitants des Croix Petit Brune et Pourpre et des Chênes d'Or.

Interview de ses responsables Stéphanie Visse et Anna Marciano.

Comment le bureau d'accueil est-il intégré dans son environnement ?

De plus en plus, les locataires viennent nous voir car le bureau est identifié et réactif. Les gens constatent que nous nous investissons. Le bureau est ouvert tous les après-midis de semaine de 14 heures à 18 heures. On peut nous appeler au 01 34 20 17 10. Lorsqu'il est fermé, Osica Assistance (0 810 121 475) prend le relais en cas de problème. Tant qu'il y a des locataires, la vie continue. Nous ne les abandonnons pas parce qu'il y a une opération de démolition ! Nous y sommes très attentifs.

A quels types de demandes répondez-vous ?

Dans le cadre des déménagements, par exemple, nous aidons au choix du papier peint. Nous continuons aussi de répondre aux demandes ordinaires concernant les fuites, le chauffage, la désinsectisation. Nous ne négligeons pas non plus l'entretien des parties communes. Les locataires disposent d'un cahier de doléances pour toutes leurs demandes et d'un cahier spécial pour le chauffagiste. Des remarques



nous sont aussi relayées par les travailleurs sociaux de l'Espace accueil. D'ailleurs, une réunion mensuelle avec tous les partenaires concernés par le renouveau de la Croix Petit permet de remédier à la plupart des dysfonctionnements.

Vous avez dû aussi procéder à des travaux ?

Nous avons effectivement installé des

projecteurs sur le toit des immeubles pour mieux éclairer les parkings. Nous avons récemment procédé au nettoyage des murs et au décapage des sols pour les 1 et 2 Pourpre, les 5, 6 et 7 Brune et les Chênes d'Or.

Tous les jours, une entreprise de nettoyage intervient. Comme vous le voyez, nous ne négligeons rien ni n'abandonnons personne !

L'Espace accueil à votre service

Des professionnels de la Ville, de la CAF et du Département sont à votre service.

Des questions sur le relogement ? Entretien sans rendez-vous le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 9h30 à 12h, les autres jours sur RDV. Les travailleurs sociaux sont présents tous les jours pour vous conseiller et vous orienter, sur RDV. Ils vous accueillent aussi autour d'un café le mardi de 9h30 à 11h30. La Boutique Emploi vous aide dans vos démarches de recherche les mardis et jeudis de 14h à 17h. Pour les amateurs de lecture, le point Bibliothèque est ouvert 1 mercredi matin sur 2 et le jeudi de 15h30 à 18h.

ESPACE ACCUEIL

8, place du Ponceau • Tel : 01 30 30 86 90 • Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h

travaux

Installation d'un nouveau chantier

La Croix Petit Pourpre est concernée à son tour par la démolition et de nouveaux travaux débutent. Nous vous signalons d'ores et déjà ce qui peut vous concerner.

Les immeubles 3, 4 et 5 de la Croix Petit Pourpre, aujourd'hui murés et condamnés, seront démolis entre septembre prochain et la fin de l'année. D'ici là, le chantier de préparation se met en place dans la deuxième quinzaine de juillet. Cette période de six mois correspond aussi aux travaux de viabilisation : voirie, réseaux (assainissement, eau potable, chauffage, téléphone), terrassement, électricité, éclairage public.

Cette première phase concerne l'emplacement libéré par les bâtiments de la Croix Petit Verte et Mauve. La seconde phase de viabilisation commencera en février prochain. La construction des logements pourra commencer à l'issue de la viabilisation des terrains. La livraison des nouveaux immeubles devrait se faire entre 18 et 20 mois après l'engagement des travaux.

Des cheminements piétons modifiés

La principale conséquence de ce chantier va être la modification de la circulation piétonne entre mi-juillet et début septembre, c'est-à-dire le temps nécessaire pour réaliser une partie des terrassements en bordure du boulevard du Port qui empêchera provisoirement l'accès à la passerelle du boulevard du Port. Les piétons seront invités à rejoindre l'îlot Préfecture par l'avenue du Ponceau, l'avenue du Nord et les Chênes.

Toutes les autres passerelles du quartier resteront accessibles le temps de cet aménagement. La passerelle Croix Petit-Chemin Dupuis sera rouverte avant la rentrée des classes et sera accessible par l'escalier. L'accès à l'îlot Préfecture pour les Personnes à Mobilité Réduite s'effectuera par l'avenue du Ponceau, l'avenue du Nord et la passerelle des Chênes.



Un nouvel espace de loisirs

Ce vaste chantier entraînera d'autres conséquences. Mi-juillet, la palissade de chantier traversera la place des Bonshommes, laissant seulement libre le bac à sable car les sculptures seront démontées par l'artiste, afin qu'il puisse les restaurer dans un atelier en vue de les réimplanter ultérieurement. A partir de cette même date, le plateau sportif hand-basket ne sera plus utilisable.

Le terrain de football stabilisé sera déplacé dans le courant de l'été, à l'emplacement de l'ancienne école. Des buts de football seront installés et le terrain entièrement clôturé, ceci dans un souci permanent de maintenir des structures de loisirs pour ceux qui n'ont pas encore déménagé.

Déchets ménagers

Le démarrage des travaux à la Croix Petit impose le déplacement des points de collecte des déchets ménagers.

Ces modifications n'auront aucun impact sur vos pratiques habituelles, les containers demeurant au bas des habitations. Seuls changeront les circuits de collecte effectués par les camions de ramassage.



La Croix Petit, concrètement...

900 logements :

- 35 % de logements locatifs sociaux
- 20 % de logements locatifs intermédiaires
- 45 % de logements en accession à la propriété

- Un espace vert central de près de 3 hectares
- Des locaux d'activité et de bureaux
- Des équipements publics
- Une meilleure circulation automobile et piétonne
- Un stationnement facilité
- Une mixité sociale
- Une meilleure qualité de vie

relogement

Déménager en connaissance de cause

Faciliter le déménagement par des actions concrètes qui permettent aux locataires de savoir où ils vont et de se prendre en main, tel est le sens des groupes d'information « déménagement » et « découverte des quartiers » déjà en activité.

Dans cette période-clé, et qui peut être déstabilisante pour certains habitants amenés à vivre un déménagement et un emménagement, les travailleurs sociaux de l'Espace accueil, regroupés au sein de la Miss (Mission d'ingénierie et de suivi social), proposent des actions collectives pour aider les locataires à mieux appréhender cette période. Selon Rosine Dahl, qui participe au groupe « déménagement », « il s'agit de faciliter le déménagement des familles en leur permettant de connaître leurs droits et leurs devoirs », et, ajoute Catherine Vatan, une des animatrices du groupe « découverte des quartiers », « nous essayons de mieux prendre en compte les souhaits et difficultés des habitants pour les rendre acteurs de leur déménagement ».

Déménagement, mode d'emploi

L'information collective sur le déménagement est destinée aux habitants de la Croix Petit qui se sont déjà vus attribuer un logement. L'invitation à cette réunion est proposée par la Mous.

Au cours de la réunion, qui ne dure pas plus d'une heure et demie, les travailleurs sociaux présentent un parcours en douze étapes sur des supports illustrés très clairs et interactifs.

Des fiches reprennent une à une ces étapes : « J'ai rendez-vous à mon domicile avec la Mous et le déménageur pour évaluer le cubage », « Je viens chercher des cartons et du scotch au local, je fais mes cartons », « Je nettoie le logement », « J'effectue l'état des lieux sortant », « J'évalue mes besoins en mobilier, électroménager »...

Que des informations concrètes puisées dans le guide « Relogement Croix Petit, mode d'emploi », lui-même très pratique.

Relogement : la dernière ligne droite

Après le relogement de l'ensemble des 130 familles de la Croix Petit Verte et Mauve, 227 autres familles résidant à la Croix Petit Pourpre et Brune étaient à leur tour concernées.

Leur relogement progresse bien puisqu'à ce jour, 155 familles ont déjà déménagé. Sur les 72 restantes, 10 sont en instance de déménagement, 10 autres ont déjà reçu des propositions et 52 se verront prochainement proposer un logement.

A noter que deux groupes ont été mis en place pour aider les habitants à faire le meilleur choix de relogement possible et les accompagner en vue de leur déménagement (plus d'information sur ce dispositif d'accompagnement auprès de l'Espace accueil).



Trois réunions de ce type ont déjà eu lieu depuis le début de l'année. « Les habitants sont réellement intéressés, indique Rosine Dahl. On s'est rendu compte que ça correspondait à un besoin qu'on a pu évaluer au fil des mois à travers l'accueil café ou les différents entretiens individuels qu'on peut mener. »

Cette dynamique de « mise à l'aise » se poursuit même après le déménagement puisque les travailleurs sont toujours disponibles pour un entretien individuel. Une autre initiative vient compléter l'information de ceux qui s'apprentent à déménager, le groupe « découverte des quartiers » qui fournit d'autres repères à tous ceux qui seront amenés à changer de quartier.

Se rendre compte pour choisir

« A l'origine, se souvient Catherine Vatan, une des animatrices du groupe avec Laurence van Coppenolle et Maité Le Brun, on a ressenti les réticences de certaines familles à quitter la Croix Petit pour d'autres quartiers.

Ils ont émis le souhait de visiter ces quartiers qu'ils ignoraient et on a construit le projet de découverte avec eux. » La première visite s'est déroulée fin novembre aux Hauts-de-Cergy. A pied pendant deux heures environ, il s'agissait pour les quatre habitants, guidés par les travailleurs sociaux, de repérer les institutions, les services sanitaires et sociaux, les espaces verts, le parc de logement social susceptible de les accueillir après leur déménagement.

« Cette visite, admet Laurence, a modifié l'opinion de certains qui sont allés jusqu'à inscrire ce quartier dans leur choix de relogement. »

En effet, ce genre de découverte de quartier permet d'élargir les possibilités de relogement, de revoir éventuellement son dossier de relogement auprès de la Mous.

En février, deux autres groupes « découverte » se sont formés pour préparer les visites puis visiter les quartiers Orée du Bois/Grand Centre et Hauts-de-Cergy. La découverte des Hauts-de-Cergy a balayé les craintes d'une dame âgée qui habitait la Croix Petit depuis trente ans et rechignait à la quitter.

Ces découvertes permettent de tordre le cou à certains clichés liés à des quartiers et de diminuer nettement la peur de l'inconnu. Aujourd'hui, l'objectif serait de proposer de telles découvertes de quartiers à des locataires de la Croix Petit qui ont restreint leurs choix de relogement en s'appuyant sur le témoignage de ceux qui ont emménagé depuis quelques mois.

Une nouvelle étape pour choisir de changer de repères en douceur.

Une retraite bien méritée

Figures bien connues des habitants de la Croix Petit et de ceux fréquentant l'Espace accueil, Rosine Dahl et Betty Ben Barouk nous quittent le 2 août prochain pour prendre une retraite bien méritée. Respectivement travailleur social sur le quartier depuis octobre 2003 et agent d'accueil à l'Espace accueil depuis juin 2004, nous leur souhaitons à toutes deux bon vent !

vie du quartier

AGPR veut faire bouger les choses

« Agir Pour Réussir » (AGPR), c'est le nom de la nouvelle association qui vient de naître à la Croix Petit, fondée par des jeunes du quartier. Avec en ligne de mire des objectifs ambitieux...

Contribuer à dynamiser la vie sociale sur le quartier de la Croix Petit, telle est l'ambition d'AGPR, une association qui a vu le jour le 18 mai 2007 lorsque s'est tenue sa première assemblée générale constitutive à la Maison de quartier des Linandes, et qui s'est donné comme premier président Moussa Camara.

Une vocation élargie

Mais si l'accès aux équipements publics a été à l'origine de la création de l'association, celle-ci a rapidement souhaité élargir son champ d'action à d'autres missions, avec en ligne de mire des objectifs et une ligne directrice ambitieux : contribuer au développement de liens sociaux non seulement entre les habitants du quartier mais plus globalement entre les Cergyssois, la vocation de l'association s'étendant bien au-delà de la seule Croix Petit.

Pour y parvenir, elle se propose de permettre aux jeunes de pratiquer des activités sportives ou cultu-

relles (football, volley, badminton, sorties...), mettre en place des actions de soutien scolaire, organiser des temps de rencontre et de convivialité en organisant par exemple des repas entre habitants, et aider à l'insertion en proposant un accompagnement à la recherche d'emploi.

Promouvoir la mixité

Vouloir créer du lien social, c'est aussi se poser la question du « vivre ensemble » et de la mixité, et c'est ce qu'a souhaité promouvoir AGPR au travers de ses actions, en mettant l'accent sur les liens entre les générations et la mixité filles / garçons.

Et afin d'être exemplaire, ce pluralisme pour lequel elle milite devra se refléter parmi ses adhérents.

En somme, un vaste programme d'action, avec en toile de fond la volonté de donner des jeunes Cergyssois une image positive...

C'est pas bientôt fini le silence !

Le projet « Mémoire pour demain » a permis pendant quelques années au photographe Olivier Pasquiers et à la conteuse Marielle Remy de recueillir photos et témoignages des habitants de la Croix Petit, qui ont accepté de raconter leur vie à Cergy, leurs souvenirs du quartier et leurs espoirs pour demain...

Ces témoignages ont été compilés dans un livre qui paraîtra prochainement et sur lequel nous reviendrons plus longuement dans le prochain numéro.

Le quartier bouge

Comme tous les ans, Cergy Ville d'été revient sur le quartier et dans toute la ville pour vous proposer une cascade d'activités pour tout l'été...

Envie de vous faire une toile en plein air, d'aller écouter un concert, de vous initier au théâtre, au hip hop, au kayak... ? Alors Cergy Ville d'été est fait pour vous ou pour vos enfants ! Des dizaines d'activités pour les jeunes de 6 à 25 ans sont proposées pendant les vacances dans l'ensemble des quartier de la ville.

Sur le quartier des Coteaux et du Grand Centre, ce ne sont pas moins de 34 activités que vous pourrez pratiquer ou auxquelles vous pourrez assister.

En voici le détail :

- journées d'animation au parc des Linandes, au Stade de France, à la Base de loisirs
- cinéma de plein air...
- stage vidéo, percussions africaines, hip hop, théâtre de rue, formation aux premiers secours...
- sortie bowling...
- ciné et visite à Paris...
- sortie vélo/pêche/barbecue, à la mer...
- Jorky Ball...
- spectacle Cergy City II...

N'hésitez pas à contacter l'Antenne de quartier des Coteaux/Grand Centre pour avoir le détail des activités et pouvoir vous y inscrire (les inscriptions ont lieu tous les lundis à l'Antenne de quartier et au Service des Sports, de 10h à 12h et de 14h à 18h).

Antenne de quartier des Coteaux/Grand Centre
Maison de quartier des Linandes
Place des Linandes
Tél. : 01 30 30 62 84

